

SUBVENTIONS POUR L'AIDE AU CAMP DE JOUR JUIF

Date limite des demandes: vendredi, 10 juillet, 2020

L'ensemble des annulations des voyages d'été, des camps de jour et des camps de nuit causées par la COVID-19 ont malheureusement perturbé les plans d'été pour de nombreux enfants juifs. La fédération CJA et la fondation de la communauté juive sont heureuse de lancer le **programme de subventions pour l'aide au camp de jour juif**, qui offrira financement pour des programmes d'été qui proposent des sources alternatives et accessibles de contenu juif aux enfants de la communauté juive de Montréal qui se retrouvent à présent privés d'engagement social pour l'été.

RESULTATS ATTENDUS

- Les enfants juifs ont l'opportunité de socialiser avec d'autres enfants juifs dans un cadre informel, en personne, en plein air.
- Des liens juifs sont tissés à travers des programmes créatifs et inclusifs.
- Les enfants explorent et développent leur propre identité juive.

LIGNES DIRECTRICES

- Le programme offre des expériences estivales en plein air pour les enfants juifs âgés entre 5 à 12 ans.
- Le programme dessert des enfants juifs, demeurant dans des quartiers spécifiques de la grande région de Montréal.
- Le programme inclut un contenu juif et favorise systématiquement des valeurs juives telles que:
 - o Tikoun Olam, Kehilla (communauté), Klal Israël, Teva (amour de la nature), l'appartenance, la rencontre de nouvelles personnes, de nouvelles expériences, la solidarité, l'identité juive, Israël et l'hébreu, l'amitié, le travail d'équipe et la confiance en soi.
- Le programme doit soutenir l'état d'Israël.
- Le programme répond directement aux problèmes d'isolation sociale chez les enfants, liés à la pandémie.
- Les caractéristiques suivantes seront considérées favorablement:
 - o Le programme avantage un segment mal desservi de la communauté juive de Montréal, que ce soit en terme d'emplacement géographique, niveau de religion, langues utilisées, ou autre.
 - o Le programme dessert les enfants issus de milieux socio-économiques défavorisés.
 - o Le programme favorise une participation inclusive et de choix de divers membres de notre communauté.

OBLIGATOIRE

- Le demandeur est un organisme juif à but non lucratif ou un fournisseur de programmes ayant déjà travaillé avec des enfants, dans un cadre formel ou informel.
- Le programme respecte tous les critères du gouvernement du Canada et du Québec, liés à la COVID-19
 - o Comprenant que la situation évolue rapidement, le programme doit être assez souple pour s'adapter aux changements.

